Cours 3 : «La réforme de l'islam et les musulmans d'Occident ?»

Jeudi 5 décembre 2019 // cours animé par **Ghaleb Bencheickh**, islamologue, astrophysicien , Président de la fondation pour l'islam de France.

L'islam est la religion qui pose le plus de problèmes à la laïcité française. Certains évoquent la nécessité de le réformer afin de l'adapter aux sociétés occidentales dans lesquelles il s'implante. La réforme de l'islam est-elle une exception accordée par nécessité aux musulmans d'Occident ? Peut-elle se réaliser indépendamment des pays musulmans ?

Cours 4 : «Quelle réforme de l'islam au XXIe siècle ?»

Jeudi 12 décembre 2019 // cours animé par **Razika Adnani**, philosophe, essayiste.

La réforme de l'islam est aujourd'hui non seulement une nécessité, mais aussi une question de responsabilité. Afin qu'elle puisse se réaliser et que les musulmans assument leur responsabilité, elle doit être «une véritable réforme». Quels sont les critères qui feront d'elle une «véritable réforme», une réforme différente de celles revendiquées par les réformistes depuis le XIXe siècle ? Quelles seront ses étapes ?

La leçon du doctorant

Salle Franklin, 60 rue Franklin (métro Mairie de Montreuil, ligne 9)
de 19h30 à 22h30

Mardi 19 novembre 2019

Pour encourager la recherche sur la Laïcité et le Fait religieux, le CCEFR distinguera chaque année un(e) étudiant(e) qui aura soutenu une thèse de doctorat sur ses champs thématiques.
La lauréate ou le lauréat choisi(e) par un jury d'universitaires et de chercheurs sera invité(e) à présenter le contenu de sa recherche dans le cadre des conférences du CCEFR.
Cette "leçon" du doctorant ou de la doctorante sera assortie d'une indemnité offerte par l'association.

*Parmi les 6 thèses reçues au titre de l'année 2019, celle de **Lola PETIT** a été retenue par le jury du CCEFR. Elle porte sur : "Enseigner les faits religieux à l'école élémentaire, éduquer à la laïcité ? Une étude des pratiques des professeurs des écoles (2013-2018)."*

Conférence / Vente-dédicace

Salle des fêtes de la Mairie de Montreuil (métro Mairie de Montreuil, ligne 9)
de 18h30 à 21h00 / Entrée libre

Mardi 10 décembre 2019 // Conférence de **Delphine Horwiller**, femme rabbin, autour de son dernier livre *Réflexions sur l'antisémitisme*

Le CCEFR est un espace civique ouvert à tous les citoyens et aux institutions publiques, un lieu de connaissance, de rencontre et de débat autour du fait religieux, dans une perspective laïque et républicaine.

Le CCEFR est à la disposition des collectivités territoriales, des départements d'université en charge de la formation des maîtres, des entreprises, des associations confrontées à la gestion de la pluralité, mais également de tout citoyen soucieux de mieux comprendre le monde dans lequel il vit.

ccefr

Centre civique d'étude du fait religieux

Information / Formation / Recherche

Pour plus de renseignements concernant le contenu des conférences et des cycles de cours, nous vous invitons à consulter le site du CCEFR:
http://www.ccefr.fr - tél. 06 89 36 08 73

PROGRAMME
conférences et cours
SEPT. - DÉC. 2019

Montreuil.fr

Le Monde DES RELIGIONS

Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT

Ville de Livry-Gargan

CYCLE 3 « Intégration et Laïcité. »

Cycle animé par **Henri Pena-Ruiz**, philosophe, maître de conférence à l'institut d'études politiques de Paris, professeur honoraire au lycée Fénelon et **Jean Paul Scot**, historien, écrivain, professeur honoraire au lycée Lakanal.

Le creuset français qu'a étudié l'historien Gérard Noiriel évoque l'unité dynamique d'une diversité de populations que les migrations historiques successives ont conduit à se retrouver dans un même territoire. Comment des personnes aux origines nationales, sociales et culturelles particulières et aux convictions religieuses et culturelles différentes ont-elles pu s'intégrer à un tout relativement harmonieux et vivre ensemble, sans conflits ni dominations, sans privilèges ni discriminations ? Dans un esprit républicain, toutes les convictions spirituelles doivent être placées à la même enseigne. Mais cela suppose que soit bien analysé et interprété le processus historique complexe de construction de « l'intégration nationale ».

C'est dans ce contexte général qu'il convient d'examiner, entre autres, la question du rapport entre islam et intégration. Le cadre laïque est destiné à répondre à cette question pour l'islam comme pour tout type de conviction spirituelle passé, présent ou à venir. La réflexion proposée par le cycle s'efforcera de montrer comment s'accomplit ou doit s'accomplir le processus d'intégration, et quels critères peuvent être définis afin qu'il se fasse de façon à la fois juste et efficace pour que la grande diversité des populations qui vivent dans la République française s'y sentent pleinement à l'aise. Elle examinera, avec des exemples concrets, dans quels cas se présentent d'éventuelles difficultés, et de quelle façon elles peuvent être surmontées.

Salle des fêtes de la Mairie de Montreuil (métro Mairie de Montreuil, ligne 9) à 20h00 / Entrée libre

Conférence : « L'intégration républicaine : ses finalités et ses exigences. »

Mercredi 9 octobre 2019// conférence animée par **Henri Pena-Ruiz** et **Jean-Paul Scot**.

Assimilation et intégration : ces termes sont-ils opposables ? Nulle communauté humaine ne peut exister sans règles de droit pour faire coexister les individus qui la composent, voire les groupes qui la forment. L'intégration n'est pas une assimilation qui gommerait les différences, mais une organisation dynamique destinée à faire vivre ensemble des personnes aux traditions diverses, et ce par la mise en œuvre de principes destinés à valoir également pour tous les différents types de convictions spirituelles. Dans le creuset français, aucune exception ne peut être faite, sauf à consacrer une discrimination. L'examen réfléchi des critères de l'intégration, à la lumière de l'histoire et de la philosophie, sera évidemment décisif.

Salle Franklin, 60 rue Franklin (métro mairie de Montreuil, ligne 9) de 14h00 à 17h00

Cours 1 : « République bourgeoise, domination capitaliste et limites des politiques d'assimilation. »

Jeudi 17 octobre 2019 // cours animé par **Jean Paul Scot**.

Les héritiers libéraux, démocrates puis socialistes de 1789 et des droits de l'homme ont pu jusque vers 1880 concilier sans grandes difficultés l'affirmation de la citoyenneté nationale et de la solidarité internationaliste tant que les « étrangers » furent perçus comme des « réfugiés » ou des « émigrants » semblables à eux-mêmes. Mais, dès que les besoins de main d'œuvre du capitalisme industriel ont fait affluer, surtout en période de crises sociales, des « immigrants économiques », les idéologues nationalistes et racistes ont opposé « nationaux » et « allogènes ». D'où l'élaboration par les républicains jusqu'après 1945 de politiques à la fois de strict contrôle et d'assimilation légale des populations immigrées d'origine européenne.

Cours 2 : « République démocratique, décolonisation, immigration et limites des politiques d'intégration. »

Jeudi 24 octobre 2019 // cours animé par **Jean Paul Scot**.

Les besoins de la reconstruction de la France et les conflits de la décolonisation ont profondément modifié les courants de l'immigration en France dès les années 1950. Les origines et les cultures des « travailleurs immigrés » étant fortement renouvelées, les politiques d'assimilation devenaient caduques sans que soient bien définies de nouvelles politiques d'intégration. Les « deuxième et troisième générations » d'enfants d'immigrés, nés en France et donc Français, ont modifié les processus de « première socialisation ». L'absence de véritable politique ambitieuse d'intégration a laissé le champ libre tant à l'affirmation de certains replis communautaristes qu'à la résurgence des courants racistes remettant en cause le modèle social et laïque français.

Cours 3 : « Le modèle multiculturalisme d'intégration. »

Jeudi 7 novembre 2019 // cours animé par **Henri Pena-Ruiz**.

On oppose souvent une assimilation qui gommerait les différences et une intégration qui les respecterait. Mais l'impensé de cette opposition mérite discussion. Ne faut-il pas un cadre unique pour faire vivre ensemble des populations d'origines et de traditions diverses ? Le multiculturalisme anglo-saxon (Canada, États-Unis, voire Grande Bretagne) entend respecter les « droits culturels » de chaque population. Mais ces droits dits culturels sont-ils toujours compatibles entre eux et avec les droits de l'homme ? Telle est la question qui conduit à interpeller non la diversité des cultures amenées à se côtoyer en respectant des lois communes à toutes. Bref, admettre l'existence de la multiculturalité est une chose. Mais une conception juridique de type multiculturalisme en est une autre.

Cours 4 : « Le modèle laïque d'intégration. Son sens. »

Jeudi 14 novembre 2019 // cours animé par **Henri Pena-Ruiz**.

L'intégration laïque se fait sur la base de ce qui peut être commun à tous les êtres humains, mais peut entrer en conflit avec certaines coutumes. Ainsi, par exemple, le respect de l'intégrité physique de la personne est incompatible avec l'excision du clitoris, qui est une mutilation. De même le refus religieux du mélange des sangs, inspiré par un verset du Lévitique, peut conduire des personnes à refuser une transfusion sanguine pour leur enfant, dont la survie est alors compromise. La laïcité intègre, mais elle comporte des exigences à respecter. Telle est la difficulté qui peut surgir quand le fanatisme religieux refuse ces exigences au nom du droit à la différence, assez vite transformé en différence des droits. L'équation consiste alors à éviter à la fois la stigmatisation identitaire et le repli communautariste.

CYCLE 4 « La réforme de l'islam du 19e siècle à nos jours. »

Salle des fêtes de la Mairie de Montreuil (métro Mairie de Montreuil, ligne 9) à 20h00 / Entrée libre

Conférence : « La réforme de l'islam du 19e siècle à nos jours. »

Mercredi 13 novembre 2019 // conférence animée par **Razika Adnani**, philosophe, essayiste.

La question de la réforme de l'islam n'est pas nouvelle. Maintes fois au cours de son histoire l'islam a essayé de s'adapter aux conditions culturelles et géographiques nouvelles dans lesquelles il se retrouvait. Cependant, à partir de la fin du XIIe siècle, la réflexion au sein de l'islam a connu une longue période de stagnation et l'islam a été figé. Il a fallu attendre le XIXe siècle pour que les musulmans s'interrogent à nouveau à son sujet lorsqu'ils ont réalisé qu'aucune réforme des sociétés musulmanes ne pouvait se faire sans la réforme de l'islam. Quelle était cette réforme revendiquée par les musulmans ? A-t-elle pu se réaliser ? Pourquoi est-elle aujourd'hui plus nécessaire que jamais ?

Salle Franklin, 60 rue Franklin (métro mairie de Montreuil, ligne 9) de 14h00 à 17h00

Cours 1 : « Abdou, le père de la réforme ? »

Jeudi 21 novembre 2019 // cours animé par **Ghaleb Bencheickh**, islamologue, astrophysicien , Président de la fondation pour l'islam de France.

Une des figures majeures de la réforme de l'islam au XIXe siècle est l'Égyptien Mohamed Abdou (1849-1905). Quelle était la réforme que ce docteur azharien de la religion revendiquait ? Quelle a été son influence sur les autres réformistes et sur la pensée musulmane au XXe et XXIe siècles ?

Cours 2 : « La réforme de l'islam entre nécessité et obstacle. »

Jeudi 28 novembre 2019 // cours animé par **Razika Adnani**, philosophe, essayiste.

La question de la réforme de l'islam est d'une actualité brûlante. Elle n'est pourtant pas nouvelle. Cela fait plus de deux siècles qu'elle est posée. Quels sont les obstacles qui empêchent cette réforme de se réaliser ? Pourquoi la question de la réforme de l'islam est-elle aujourd'hui plus pertinente que jamais ?